

TERMES DE REFERENCE DU RESPONSABLE IT

A. Contexte :

La Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) est un organisme Intergouvernemental créé par voie de convention le 29 mars 1985 telle qu'amendée les 14 juillet 1993 et 18 mai 2017. La CSRP regroupe sept (07) Etats membres que sont le Cabo Verde, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, la Mauritanie, le Sénégal et la Sierra Leone et son siège est basé à Dakar (Sénégal).

La CSRP a pour objectifs « l'harmonisation à long terme les politiques des Etats membres en matière de préservation, de conservation et d'exploitation de leurs ressources halieutiques et le renforcement de leur coopération au profit du bien-être de leurs populations respectives » ; ce qui traduit parfaitement la volonté politique affirmée par les Etats membres d'assurer la gestion durable des ressources halieutiques de la sous-région, au regard des opportunités offertes par le secteur de la pêche.

En effet, la contribution de la pêche au développement économique des Etats membres de la CSRP est sous-optimale et la gestion actuelle des pêches dans la sous-région menace la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et la biodiversité marine. Cette situation est la combinaison de plusieurs facteurs à l'instar de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INN) dont l'importance ne fléchit pas malgré les nombreuses initiatives pour éradiquer le phénomène.

Les principaux problèmes rencontrés dans le cadre de la lutte contre la pêche INN, tant au niveau national qu'à l'échelle sous régionale, sont liés, entre autres, à (i) l'absence de bases de données fiables sur les indicateurs relatifs aux infractions et sanctions y afférentes, (ii) au déficit dans la formation du personnel impliqué dans les activités SCS, (iii) la faiblesse des moyens et d'équipements de détection et de suivi des navires et (iv) l'insuffisance du nombre d'opérations conjointes de surveillance des pêches.

La CSRP a sollicité un appui de l'Union européenne pour le financement d'un projet à caractère sous régional, de lutte contre la pêche INN, dans le cadre du programme WASOP « West Africa Sustainable Ocean Programme », dont l'objectif est de promouvoir l'utilisation et la gestion intégrées et durables des ressources marines et côtières, et par de là pérenniser les acquis des projets similaires déjà exécutés ou encours d'exécution à la CSRP. L'objectif global du projet de la CSRP dans le cadre du programme WASOP dont la durée est de quatre (4) ans, est d'améliorer la contribution des ressources halieutiques au développement durable, à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest en luttant contre la pêche INN et en encourageant la bonne gouvernance des pêches

Dans le cadre du démarrage du projet WASOP, la CSRP envisage le recrutement d'un Responsable IT chargé d'accompagner la CSRP et le Projet WASOP.

B. Mandat du Responsable IT

Placée sous la supervision du secrétaire permanent et du coordonnateur du projet WASOP, le Responsable IT est chargé des missions suivantes :

- La gestion du parc informatique du WASOP ;
- La rédaction des termes de références relatifs à l'amélioration du contenu et de la fonctionnalité du registre sous régional des pêches ;
- La définition des spécifications techniques pour l'équipement des salles d'opération des structures nationales SCS et du DSCSA ;
- L'acquisition et installation d'un système de visioconférence pour les Etats membres ;
- La formation des inspecteurs de pêche ;
- L'acquisition et déploiement des téléphones satellitaires dans les états membres de la CSRP ;
- L'animation des opérations de saisie de données informatiques du registre sous régional des navires de pêche dans les Etats membres de la CSRP ;
- L'analyse des données et la digitalisation des positions dans les opérations conjointes de surveillance ;
- La préparation et organisation des réunions virtuelles du WASOP et de la CSRP ;
- L'appui à l'élaboration des TDRs du VMS sous régional et suivi de sa réalisation ;
- Participation aux opérations conjointes de surveillance Sous régionale des pêches comme expert radio, détection et surtout données VMS ;
- Assurer la maintenance préventive et ponctuelle du matériel informatique ;
- Conseiller sur les exigences technique lors de l'acquisition de matériel informatique ;
- Proposer des solutions aux problèmes et insuffisance ;
- Suivre l'activité du Dashboard ;
- S'assurer du bon fonctionnement du matériel et des logiciels de la CSRP ;
- Aider les utilisateurs, les dépanner et les former en cas de besoins ;
- Vérifier la mise à jour d'antivirus et procéder au réglage des logiciel de protection ;
- Vérifier la mise à jour d'antivirus et procéder au réglage des logiciels de protection ;
- Toute autre mission que le Secrétaire Permanent de la CSRP lui confie.
- Participer à la visibilité du WASOP ;
- Gérer la messagerie de la CSRP ;
- Gérer le Site Web de la CSRP.

PROFIL REQUIS

1.Education :

Être titulaire du Diplôme d'études (License- Master) en informatique

2.Expériences professionnelles :

- Au moins 3ans dans le domaine informatique et de la mise en place des bases de données ;

3.Aptitudes requises :

- Bonne maitrise des langues de communication de la CSRP (Anglais, Français, portugais) avec une capacité écrite et orale.

4.Attitudes requises :

- Très bonnes qualités relationnelles ;
- Capacité de travailler dans un contexte multiculturel ;
- Sens de l'organisation et de la méthode ;
- Aptitude de travailler en équipe ;
- Dynamisme et engagement démontrés dans le travail ;

Durée de la mission et lieu d'affectation :

La durée de la mission est de 4ans et le lieu d'affectation est le siège du Secrétariat Permanent de la CSRP à Dakar.